

RAPPORT D'INVESTISSEMENT

Pose de crépi isolant à l'école d'Ependes

L'analyse énergétique (CECB+) réalisée en 2025 pour l'école d'Ependes a mis en évidence d'importantes faiblesses au niveau de l'isolation thermique du bâtiment. L'expert mandaté préconise d'intervenir à différents niveaux, mais en priorité sur la réfection du crépi extérieur et sur les fenêtres, ce qui permettrait selon lui de faire une économie importante sur le chauffage. Cette conclusion tient compte du fait qu'il s'agit d'un bâtiment protégé, d'une part, et que cela n'impacte pas la surface des salles de classe comme cela aurait été le cas avec une isolation intérieure, d'autre part.

Le Conseil communal propose d'intervenir en deux temps et de commencer, selon les recommandations de l'expert, par la pose d'un nouveau crépi isolant. Le coût des travaux pour la pose de ce nouveau crépi s'élève à CHF 140'000.00, soit CHF 120'000.- pour le crépi (selon offre), CHF 15'000.- d'échafaudage et CHF 5'000.- de divers et imprévus.

La commune de Ferpicloz, propriétaire du bâtiment à hauteur de 20%, prendra en charge la part des coûts correspondants – ce que l'Assemblée communale de Ferpicloz a déjà accepté – si bien que l'investissement pour Bois-d'Amont se monte à 80% respectivement CHF 112'000.-.

Le Conseil communal soumet à l'Assemblée communale un investissement d'un montant de CHF 112'000.- pour la pose de crépi isolant sur le bâtiment de l'école d'Ependes.

Plan de financement

Coût estimé	CHF 112'000.00
Financement	Liquidités

Charges financières

Amortissement dès 2027	3.0%, CHF 3'360.00
------------------------	--------------------

Arconciel, février 2026